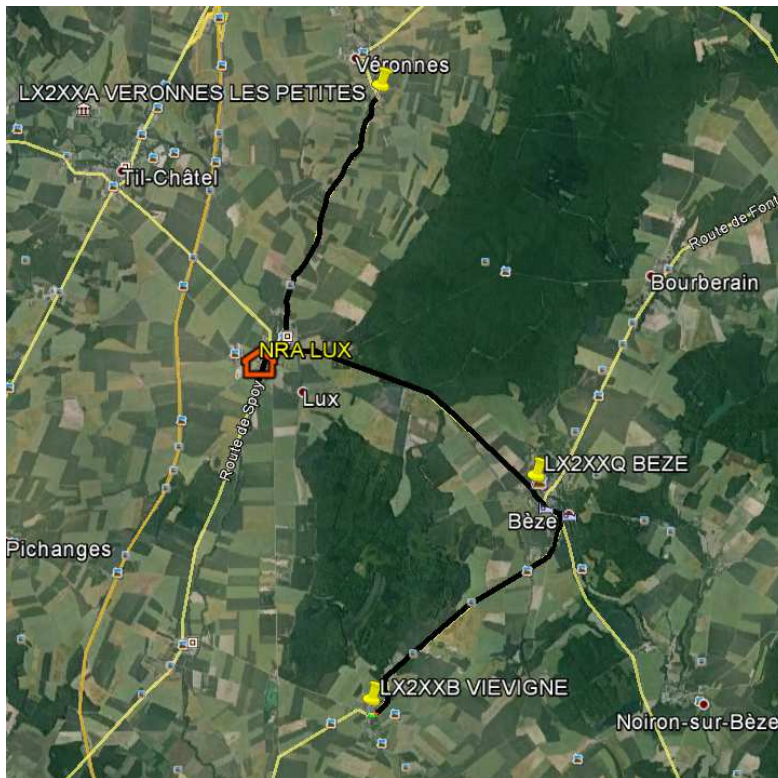


**PUBLICATION dans le cadre de l'Article L.49
du Code des Postes et Communications Électroniques**

**Création d'une artère optique entre la commune de LUX
Et celle de VERONNES LES PETITES**

Repère géographique



1. Contacts

Maître d'ouvrage :

Conseil Général de Côte-d'Or
 Pôle Aménagement et Développement des Territoires
 Mission Aménagement numérique
 1, rue Joseph Tissot
 B.P. 1601 – 21035 Dijon Cedex

Chargé d'affaires Mission Aménagement numérique :

M. Frédéric POURNIN	Tel : 03 80 63 67 12	Mobile : 06 25 32 42 51
	e-courriel frederic.pournin@cg21.fr	:

Synoptique de la branche optique

